

Objectif n° 14 : Vie aquatique marine

Les écosystèmes marins (côtiers et au large) doivent bénéficier d'un cadre permettant une gestion durable. Ils doivent également être protégés des effets indésirables résultant des activités humaines. La gestion des eaux marines se fait en France dans un contexte de forte responsabilité : son espace marin, par sa taille, est le deuxième au monde et la présence dans quatre océans est unique. La stratégie nationale pour la mer et le littoral (SNML) donne un cadre de référence aux politiques publiques dans ce domaine.

État écologique des masses d'eaux littorales

La stratégie de façade maritime Méditerranée, adoptée en octobre 2019, concilie des objectifs de préservation du bon état écologique (directive cadre « stratégie pour le milieu marin ») et des objectifs socio-économiques.

► À retenir

- L'Occitanie est dotée de 13 sites Natura 2000 en mer pour préserver la biodiversité ► [figure 1](#)
- Dans le golfe du Lion, les aires marines protégées associent tous les départements du littoral ► [figure 2](#)

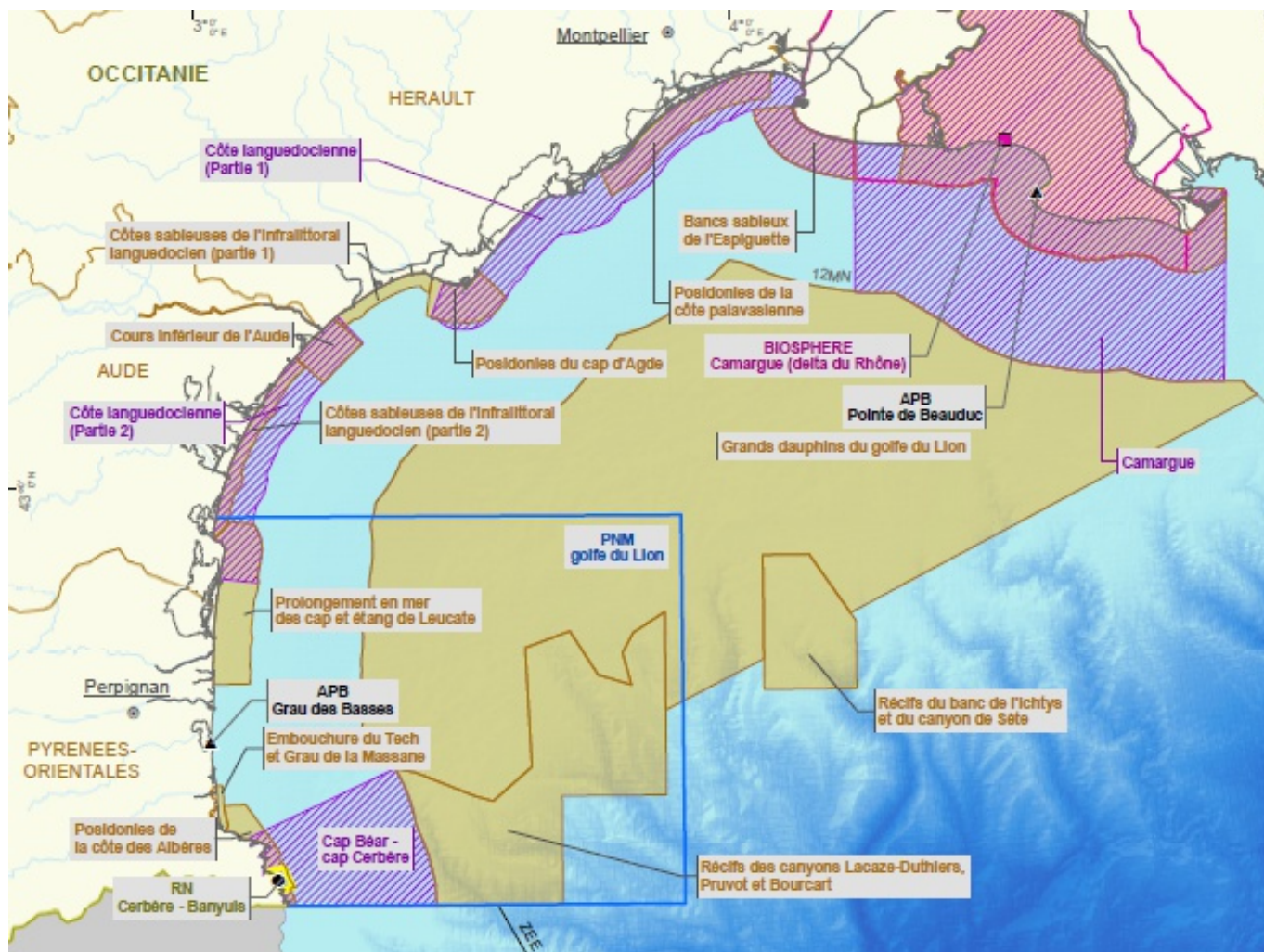
► 1. Aires marines protégées d'Occitanie en 2020

	Nombre	Surface (en ha)
Parc naturel marin du golfe du Lion	/	401 000
Réserve naturelle nationale marine*	1	650
Sites Natura 2000 marins	10	169 033
Sites Natura 2000 marins classés sites d'importance communautaire	3	599 617

* Réserve de Cerbère-Banyuls

Source : DREAL, Inventaire national du patrimoine naturel, Office français de la biodiversité

► 2. Aires marines protégées et sites marins et mixtes de la façade méditerranéenne en 2020

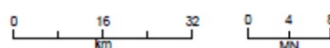


Sites Natura 2000 :

- Directive Habitats-Faune-Flore
- Directive Oiseaux
- Parc naturel marin
- Réserve naturelle
- Réserve de biosphère
- Arrêté de protection de biotope

- Délimitation des espaces maritimes :
- Frontière maritime ou ZEE
 - Limite de la mer territoriale française

Les traces figurant sur cette carte ne peuvent en aucune manière être utilisés, explicitement ou implicitement, pour interpréter les limites ou la nature de l'exercice par la France de sa souveraineté sur les espaces marins.



Sources des données :

- Espace protégé : INPN / MNHN, AAMP
- Trait de côte : SHOM/IGN Historitt (TCH) V2
- Frontière maritime, 12MN : SHOM, 2010 (ne pas utiliser pour la navigation)
- ZEE : AAMP - 2012 (selon Décret n° 2012-1148)
- Délimitations terrestres et cours d'eau : IGN, FAO
- Bathymétrie : Le Suavé R., Normand A. (1996) Synthèse bathymétrique de données multibathymétriques (Méditerranée occidentale), 1/250000, Editions Ifremer, // Bierné S., Carré D., Loubrieu B., Mazé J.P., Normand A. (2001) Carte morpho-bathymétrique du Golfe du Lion, 1/100 000, IFREMER - Région Languedoc-Roussillon. // © Ifremer-SHOM, 2010 ; GEBCO-08.

Système de coordonnées : Lambert 93 / RGF93 / IAG GRS 1980



Source : Agence des aires marines protégées

► Pertinence des indicateurs, méthodologie

Natura 2000 est un réseau écologique européen de sites naturels ou semi-naturels identifiés pour leurs richesses environnementales. À l'origine composé de sites exclusivement terrestres, les compétences de cette démarche se sont étendues en mer, afin de répondre aux exigences internationales de protection du milieu marin. Cette démarche, initiée en 1992, a pour objectif de créer un réseau cohérent et représentatif de sites écologiques permettant ainsi de conserver la diversité biologique des territoires européens.

► Pour en savoir plus

- « [Indicateurs territoriaux du développement durable](#) », mis à disposition par l'Insee et le SDES (Service des données et études statistiques, service statistique du ministère de la Transition écologique)